

PROGRAMME APPLICATION DES LOIS FORESTIÈRES, GOUVERNANCE ET COMMERCE

TFLET
APPLICATION DES LOIS
FORESTIÈRES,
GOUVERNANCE
ET COMMERCE

Renforce le respect des lois et de la gouvernance forestières en améliorant la transparence et en appuyant des pratiques efficaces de gestion concernant le commerce des bois tropicaux produits dans la légalité.

Valorise la coopération internationale en matière d'application des lois et de gouvernance forestières dans le cadre de solides partenariats.

Renforce les capacités des communautés à favoriser et à mettre en œuvre de manière active les principes de la gestion durable des forêts (GDF).

**VALORISATION
DES CAPACITÉS
ET RENFORCEMENT
DE L'EFFICACITÉ
DE LA GOUVERNANCE
DANS LES PAYS
FORESTIERS
TROPICAUX.**

POURQUOI L'APPLICATION DES LOIS FORESTIÈRES, LA GOUVERNANCE, ET LE COMMERCE SONT-ILS NÉCESSAIRES?

LES TRAVAUX DE L'OIBT AMÉLIORENT LA GOUVERNANCE FORESTIÈRE TOUT AU LONG DE LA CHAÎNE DE VALEUR, DEPUIS LES COMMUNAUTÉS ET INDUSTRIES LOCALES JUSQU' AUX GOUVERNEMENTS NATIONAUX ET CONSOMMATEURS INTERNATIONAUX, EN VALORISANT UNE DIRECTION ÉCLAIRÉE ET EN AMÉLIORANT LA TRANSPARENCE.



Un mode de transport local sur le fleuve Dzanga en République du Congo.
Photo: Intu Boedhiharto

PROFIL DU PROGRAMME

Le Programme de l'OIBT sur l'application des lois forestières, la gouvernance et le commerce (TFLET) prête assistance à nos pays membres pour répondre à la production de bois d'origine illégale en valorisant les processus et politiques qui défendent le respect des lois forestières et en renforçant la gouvernance au sein du secteur forestier tropical. Grâce à son approche intégratrice et participative, l'OIBT facilite la coopération tout au long de la chaîne de valeur, aidant ainsi à améliorer la transparence, à renforcer les capacités et à nouer de solides partenariats public-privé dans le but de prévenir l'exploitation forestière illégale et d'encourager la gestion durable des forêts.

Avec l'appui d'un processus de financement rationalisé et efficace, nous invitons communautés forestières, organisations de la société civile, organismes gouvernementaux, bailleurs de fonds et le secteur privé à soumettre des propositions de projets qui soient compatibles avec les buts de notre Programme TFLET. Ces propositions sont ensuite évaluées et hiérarchisées afin de déterminer celles qui permettront de nouer des partenariats dynamiques entre les acteurs.

Des études menées par des organismes tels que la Banque mondiale montrent que les pays tropicaux ont perdu des milliards de dollars de recettes potentielles en raison de l'exploitation forestière illégale et du commerce associé.¹

Non seulement les activités de ce type contribuent à la déforestation et à la dégradation de l'environnement, mais elles sapent en outre le développement socioéconomique des communautés forestières et perturbent les efforts menés pour réduire la pauvreté. En conséquence, les pays perdent les avantages que leur procurent leurs forêts, tels que la nourriture, les revenus et l'emploi.

Plusieurs facteurs contribuent à la prévalence de l'exploitation forestière illégale. On citera l'insuffisance de la gouvernance forestière et de la capacité à faire appliquer les lois, des politiques et cadres légaux qui ne favorisent pas le commerce durable, et le manque de données sur les ressources forestières et les activités illégales.

ÉTUDE DE CAS: LA RÉPUBLIQUE DU CONGO

Avec environ 60% de son territoire couvert de forêts, la République du Congo est dotée d'un commerce d'exportation de bois significatif qui représente une source vitale de revenus pour nombre de communautés forestières. L'un des défis auquel est confronté ce pays tient à l'absence de données sur les entreprises d'exploitation forestière et les surfaces d'exploitation, ce qui entrave l'aptitude du gouvernement à appliquer la législation forestière et à mettre un terme à l'exploitation forestière illégale. Non seulement cette situation a des incidences défavorables sur l'environnement, mais un manque d'informations pose aussi des difficultés aux producteurs de bois qui, de manière grandissante, sont tenus sur le marché international de prouver que leur bois provient de sources gérées en mode durable et dans la légalité.

En réponse à ce défi, l'OIBT, en collaboration avec l'Institut des ressources mondiales (WRI) et le Ministère congolais de l'économie forestière, a aidé à mettre en place un dispositif de recueil de données géographiques exactes sur les forêts et a développé la capacité des acteurs à exploiter ces informations pour améliorer l'application des lois forestières. Ce système a permis d'identifier les concessions forestières se livrant à des pratiques d'exploitation forestière illégale et a doté la République du Congo d'outils puissants et d'un personnel technique qualifié pour superviser les activités forestières dans le pays. Au final, le projet a contribué à améliorer la gestion durable des forêts (GDF) et a encouragé l'application systématique de la législation forestière.

¹ Marilyne Pereira Goncalves et al., *Justice for Forests*, série de la Banque mondiale; R67.

NOS PROJETS ET ACTIVITÉS TFLET SONT AXÉS SUR

4

DOMAINES CLÉS

1) Amélioration du respect des lois et de la gouvernance forestières.

- Améliorer la politique et les cadres législatifs nationaux afin de mettre en place des dispositifs efficaces d'application en nombre accru et de renforcer la coopération entre les divers acteurs.

2) Accroissement du commerce des bois tropicaux produits dans la légalité.

- Favoriser une transparence accrue et une gestion plus efficace des chaînes d'approvisionnement.
- Améliorer la production dans le cadre de programmes de formation des industries et d'ateliers de marketing destinés aux entreprises de collectivités.

3) Valorisation de moyens d'existence pérennes dans le cadre de la gestion durable des forêts.

- Renforcer la capacité des petites et moyennes entreprises de collectivités (PMEC) à obtenir la certification de leurs forêts et à les utiliser de manière pérenne.

4) Renforcement de la coopération internationale.

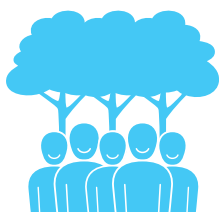
- Accroître la coopération internationale et régionale en matière d'application des lois forestières et de gouvernance afin de réduire la dégradation des forêts et de valoriser les opportunités économiques pour les entreprises de collectivités.



La traçabilité du bois au Guyana. Photo: Pradeepa Bholanath

NOTRE PROGRAMME SUR L'APPLICATION DES LOIS FORESTIÈRES, LA GOUVERNANCE ET LE COMMERCE (TFLET) A DES EFFETS BÉNÉFIQUES À DIVERS NIVEAUX:

COMMUNAUTÉS TRIBUTAIRES DES FORÊTS



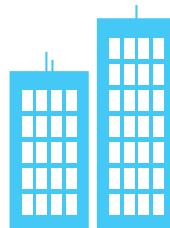
IMPACT: Valorise les savoir-faire en matière de GDF et accroît la transparence, ce qui se traduit par une réduction de la pauvreté et une répartition plus équitable des avantages tirés des forêts.

GOUVERNEMENT ET SECTEUR PUBLIC



IMPACT: Améliore les opportunités d'emploi et de revenus durables, et appuie un processus décisionnaire éclairé, ce qui contribue à une efficacité accrue des politiques et des cadres législatifs.

SECTEUR PRIVÉ



IMPACT: Améliore la compétitivité des bois tropicaux produits dans la légalité grâce à l'amélioration de la gestion de la chaîne d'approvisionnement, ainsi qu'à de meilleures informations et connaissances sur le marché.

ENVIRONNEMENT



IMPACT: Réduit les émissions de dioxyde de carbone grâce au recul de la déforestation et de la dégradation des forêts, aide à protéger les habitats et les espèces, et améliore la conservation de la biodiversité et de l'eau.

CE QUE NOUS POUVONS ACCOMPLIR

Notre Programme sur l'application des lois forestières, la gouvernance et le commerce (TFLET) offre une opportunité d'importance vitale d'aider les pays tropicaux à élaborer et à appliquer des politiques de gestion forestière aux niveaux local, régional, infranational et national qui encouragent une direction éclairée et efficace, améliorent la responsabilisation et réduisent l'exploitation forestière illicite.

De manière grandissante, les marchés des bois tropicaux exigent une plus grande transparence en matière de légalité et de pérennisation des produits forestiers pour offrir une garantie aux acheteurs et consommateurs. S'il s'agit certes d'une avancée favorable, elle peut poser des difficultés aux petites et moyennes entreprises forestières (PMEF) s'agissant de répondre à ces exigences du marché et de parvenir à avoir accès à ces opportunités de développement. Notre Programme TFLET élaboré des stratégies destinées à améliorer la capacité des communautés et PMEF à gérer de manière pérenne les forêts productrices de bois, et il renforce la coopération tout au long de la chaîne de valeur, aidant ainsi à assurer que le commerce des bois tropicaux soit légal et durable depuis la source jusqu'au consommateur.

*La forêt de San Luis centre.
Photo: A. Bellusi et N. Kingman*

Organisation internationale des bois tropicaux (OIBT)

International Organizations Centre, 5F
Pacifico-Yokohama 1-1-1 Minato-Mirai,
Nishi-ku Yokohama, 220-0012 Japon

T +81-45-223-1110

F +81-45-223-1111

C itto@itto.int



DEVENEZ NOTRE PARTENAIRE

Pour réussir à déployer son Programme sur l'application des lois forestières, la gouvernance et le commerce (TFLET) au cours des trois prochaines années, l'OIBT a besoin de 5,75 millions \$EU supplémentaires par an. Ce financement permettra d'améliorer notablement l'application des lois forestières et la gouvernance en Afrique, Asie et Amérique latine en valorisant et en diversifiant le commerce international des bois tropicaux issus de forêts gérées en mode durable.

Le Programme TFLET n'est que l'un des domaines de travail fondamentaux de l'OIBT et nous avons besoin de votre soutien pour le déployer fructueusement. Vous trouverez sur www.itto.int/fr/publicity_materials notre Plan d'action stratégique pour 2013-2018 qui présente les programmes de travail de l'OIBT ainsi que les opportunités offertes aux bailleurs de fonds d'y apporter leur concours. Pour tout renseignement, prière de s'adresser à tp@itto.int.

En devenant partenaires, nous pouvons aider à pérenniser les forêts tropicales dans le monde. Nos travaux au cours des 30 dernières années ont permis de réduire l'exploitation forestière illicite, de mettre en place de meilleurs régimes de gouvernance et de créer des moyens d'existence plus résilients, mais il reste encore beaucoup à faire. Pour en savoir plus sur l'OIBT, son Programme sur l'application des lois forestières, la gouvernance et le commerce ou la manière dont vous pouvez apporter votre concours à nos projets, prière de consulter notre site www.itto.int.

POURQUOI L'OIBT POUR AMÉLIORER LES LOIS ET LA GOUVERNANCE FORESTIÈRES?

L'OIBT affiche de longue date un bilan positif dans la mise en œuvre réussie de projets et d'activités de renforcement des capacités qui ont apporté des avancées notables en matière d'application des lois forestières et de gouvernance.

En tant qu'instance mondiale réunissant producteurs et consommateurs de bois tropicaux, notre aptitude à sensibiliser, au niveau des orientations, nos membres à l'importance de s'attaquer à l'exploitation forestière illicite et au commerce des bois illégaux est inégalée. Nous facilitons les discussions sur la nécessité de mettre en pratique les mesures d'application des lois et les enseignements dégagés au service d'une gouvernance efficace. En faisant le lien entre une meilleure gouvernance et des initiatives relevant du commerce, l'OIBT est en position de force pour obtenir des résultats dans le cadre de son Programme TFLET. En outre, notre approche multilatérale place producteurs et consommateurs de bois tropicaux sur un pied d'égalité, ce qui permet d'obtenir les résultats les plus efficaces pour les forêts tropicales et leurs divers acteurs.